



Compte rendu du CTSD Occitanie du 10 octobre 2019

L'intersyndicale a quitté le Comité Technique de la DI Occitanie peu avant 11h. compte tenu du refus du Président (le DI) de répondre aux questions précises de l'intersyndicale quant aux déclinaisons et conséquences du Rapport GARDETTE sur les agents et les services de la DI Occitanie.

Le Président s'est réfugié derrière le communiqué de la Directrice Générale du 3 Octobre dernier et derrière la page 13 du rapport GARDETTE... (cf. la pièce jointe)

Vous l'aurez compris, la DI Occitanie aura son tribut à payer sur les 649 emplois supprimés par notre Ministre DARMANIN au cours des 3 prochaines années, ça n'est qu'un minimum !!

Nous ne pouvons à ce jour mesurer le réel impact du Rapport GARDETTE, non seulement sur les services OP/CO/CI, mais aussi sur les services supports et les services informatiques.

Cher(e)s collègues, ne croyez pas aux belles paroles : sans transfert d'emploi à la DGFIP les réformes à venir vont impacter durement le réseau et les effectifs douaniers.

Les élu(e)s de l' Intersyndicale d' Occitanie